

Planning Année 2022-2023



Cours du Jeudi

SAINT MALO (Qi Gong)
PLEURTUIT et Cours en visio (Qi Gong)
PLEURTUIT et Cours en visio (Méditation et Qi Gong)

Association LILA - Enseignante : Lydie Le Dorze

1 ^{er} module : 11 séances	
Septembre	9-16-23-30
Octobre	7-14-21
Novembre	18-25
Décembre	2-9

2 ^{ème} module : 11 séances	
Décembre	16
Janvier	6-13-20-27
Février	3-24
Mars	3-10-17-24

3 ^{ème} module : 11 séances	
Mars	31
Avril	7-28
Mai	5-12-19
Juin	2-9-16-23-30

Tarifs et conditions générales :

- * Première séance d'essai gratuite pour les débutants, en septembre et octobre.
- * **Inscription à un Cours (1h15)**: 12 € la séance pour un engagement annuel, soit :
Pour le 1er module : nombre de séances multiplié par 12 €, pour les nouveaux
132 € pour les anciens élèves
Pour le deuxième module (11 séances) : 132 €,
Pour le troisième module (11 séances) : 132 €.
- * Tarifs réduits (9 € la séance si engagement annuel) : étudiants, RSA,... me contacter par téléphone.

*Inscription à un 2^{ème} cours (dans la limite des places disponibles) :

6 € la séance **si engagement annuel** aux 3 modules
Soit 66 € le module de 11 séances (mercredis et jeudis) et 60 € les lundis (10 séances)

*Carte de 10 séances valable pour les cours en salle, ou dans un parc, ou en visio

En plus d'un engagement à un cours annuel : 80 € (soit 8 € la séance)
Sans engagement à un cours annuel : 140 € (soit 14 € la séance)

* **+ un chèque de 15€ à l'ordre de « Association LILA »** pour l'adhésion à l'association LILA en temps que membre utilisateur.

* En cas d'absence, possibilité de remplacer un cours par un autre cours (hors stages) avec demande préalable.

* Toute inscription annuelle est définitive, **en cas d'abandon**, aucun remboursement ne pourra être consenti.

* **En cas de confinement**, vous pourrez participer aux autres cours en visioconférence ou aux cours dans les parcs. Si cela ne vous convient pas, vous pourrez être remboursé sur demande.

Documents à fournir :

- Bulletin d'inscription
- Règlement à l'inscription avec 3 chèques à l'ordre « association lila » déposés en octobre, janvier et mai, pour les engagements à l'année.
- Chèque de 15 € à l'ordre « Association LILA » (adhésion)
- Certificat Médical (Obligation- Valable 3 ans).

Pour complément d'information (sur la pratique, ou autre) me téléphoner

Lydie Le Dorze - Portable : 06.76.15.11.99

Email : associationlila@orange.fr - Site internet : <http://www.associationlila.fr>